



Le saviez-vous?

Tourisme Gaspésie offre depuis 2009 un programme de financement aux entreprises désireuses d'améliorer la qualité de l'offre. L'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) a été instaurée en collaboration avec le ministère du Tourisme (MTO). Cette entente est financée en partie grâce à la taxe sur l'hébergement. Durant les six premières années, ce sont 43 projets qui ont été financés pour un total de 34 M \$ en investissements.

Suite au retrait du MTO en 2015, TG a instauré le Programme d'aide au développement touristique de la Gaspésie (PADTG) durant trois ans. Pendant cette période, notre participation financière s'élevait à 600 000 \$. Cette somme a permis de financer 31 projets pour des investissements de 18,3 M \$.

Depuis les trois dernières années, TG fait en sorte que la destination soit plus jeune, plus dynamique et plus accessible. Les efforts déployés par TG et ses membres améliorent l'offre régionale d'année en année.

En 2018, deux nouvelles enveloppes budgétaires sont disponibles pour les entreprises : l'EPRT 2018-2020 avec un budget de 780 000 \$ et l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques (EDNET) qui comprend un montant de 475 000 \$. Ces nouvelles ententes se veulent une continuité du travail entrepris il y a 10 ans.

N'hésitez pas à consulter l'Espace-membre pour de plus amples détails et pour les formulaires.

Distribution géographique des projets de 2009 à 2018

Nom de la sous-région	EPRT	PADTG	Total
La Côte	6	4	10
La Haute-Gaspésie	4	3	7
La Pointe	14	14	28
La Baie-des-Chaleurs	14	7	21
La Vallée	5	3	8
Total	43	31	74